

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 73 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.1			
Ancien Code	PEIM3B73PP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB3730		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) HELHa Campus Mons Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be) HELHa Gosselies Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be) Anne-Sophie DESMET (anne-sophie.desmet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de concevoir des dispositifs de différenciation, d'appliquer des démarches et des contenus abordés dans le cadre du cours et de les ajuster.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B73PPA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B73PPA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation			
Ancien Code	6_PEIM3B73PPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB3731		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer le futur enseignant, d'un point de vue théorique et didactique, à la mise en œuvre de la différenciation dans ses pratiques de classe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans une logique de lutte contre l'échec scolaire, amener l'étudiant à

- prendre en considération l'hétérogénéité des publics et leurs besoins spécifiques
- repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- expliquer le concept de différenciation et ses caractéristiques; les différents types de différenciation;
- introduire de la différenciation au sein de ses séquences d'apprentissage;
- d'expliquer comment aider les enfants selon des difficultés ciblées et mettre en place ces aides.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Acte d'apprendre

Leviers et freins à l'apprentissage - différenciation pédagogique - remédiation

Démarches d'apprentissage

- Exposés
- Approche interactive
- Analyse de dispositifs de formation observés ou prestés
- Echanges avec les maîtres de stage sur leurs pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation formative

Sources et références

- CARON, J. (2003). Apprivoiser les différences. Montréal : Chenelière Education.
- GILLIG, J.-M. (2001). Les pédagogies différenciées. Origine, actualité, perspectives. Bruxelles : De Boeck.
- GOUPIL, G. (2007, 3e éd.). Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Montréal : G. Morin.
- HUME, K. (2009). Comment pratiquer la pédagogie différenciée avec de jeunes adolescents ? La réussite scolaire pour tous. Bruxelles: De Boeck.
- PARE, M. & LEROUX, M. (2016). Mieux répondre aux besoins diversifiés de tous les élèves. Des pistes pour différencier, adapter et modifier son enseignement. Montréal : Chenelière Education.
- SIAUD-FACCHIN, J. (2006). Aider l'enfant en difficulté scolaire. Paris : O. jacob.
- SPRENGER, M. (2010). La différenciation pédagogique. Montréal : Chenelière Education.
- TOMLINSON, C. A. (2004). La classe différenciée. Montréal : Chenelière Education.

Connac, Houben, Hourst, Perrenoud...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur ConnectEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

- L'évaluation prend la forme d'un examen écrit en janvier

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).